



## Salaire et cout employeur secteur environnement - associatif

Par **Zly K**, le 15/12/2023 à 17:24

Bonjour à tous,

Je suis bac +5 dans le milieu de l'environnement avec plusieurs années d'expérience (3) dans le secteur agricole & environnement. Je suis salarié dans une association en lien avec le monde de l'environnement, sur un poste financé à hauteur de 40 000 €

Je précise que ces 40 000€ sont uniquement destinés au poste, or le salaire proposé est au Smic (21K € brut). Le cout du salarié pour l'employeur + frais associés, meme dans le monde associatif ne peuvent pas être si important et représenter près de 50% ? Si ?

C'est un poste de technicien mais avec des responsabilités, je trouve le salaire trop bas au vu des responsabilités liés au poste. Certaines offres dans ma région sont plus près des 24 500€, aussi en association pour des postes moins complexes.

Les démarches de négociations que j'ai entreprise auprès de mon responsable (assez fermé à l'idée) se sont soldés par "j'ai peu de marge de manoeuvre" et "je ferai un petit geste" sans plus de détails sur les couts.

Pensez-vous que la situation suivante soit normale ? sur 40 000 € dépensés par l'employeur pour embaucher un salarié il ne reste vraiment plus que 21K € brut ?

Que puis-je faire pour espérer négocier ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **math64**, le 15/12/2023 à 17:56

Bonjour,

"Que puis-je faire pour espérer négocier ?"

Trouver une meilleure offre à la concurrence, obtenir une promesse d'embauche et la montrer

à votre employeur actuel en signalant que ou ils font mieux ou vous partez.

il n'y a pas de meilleure méthode.